



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentants des médias

Répartition des dicastères

Les nouveaux élus à l'exécutif de la Ville de Neuchâtel ont procédé lundi 4 juin lors d'une rencontre informelle à un premier échange de vues concernant la répartition des sections et services de l'Administration communale pour l'année 2012-2013.

A l'issue d'un échange constructif et serein, ils ont convenu que le nouvel élu, Thomas Facchinetti, remplacerait la conseillère communale Françoise Jeanneret, arrivée au terme de son mandat, à la tête de la Culture, du Tourisme et des Sports. Pour le reste, le Conseil communal nouvellement élu n'a pas souhaité à ce stade modifier la répartition des dicastères qui prévalait lors de la précédente législature.

Il appartiendra au Conseil communal nouvellement élu de confirmer officiellement cette répartition informelle des dicastères et d'attribuer les délégations au sein des différentes sociétés, associations et autres organismes lors de sa première séance qui aura lieu dès droit connu sur les recours interjetés à l'issue des élections communales du 13 mai.

Neuchâtel, le 4 juin 2011

La Chancellerie

Renseignements complémentaires: Rémy Voirol, chancelier, tél. 032 717 77 01, courriel: remy.voirol@ne.ch

Patrice Neuenschwander, chargé de communication, tél. 032 717 79 05
courriel : patrice.neuenschwander@ne.ch